

La réouverture du palais des beaux-arts de Lille a été inaugurée le 7 juin dernier par Jacques Chirac, Président de la République, accompagné de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication.

Modernisé, rénové, répondant aux nouveaux besoins du public, le palais des beaux-arts présentera désormais l'une des plus prestigieuses collections de France dans un écrin rajeuni et agrandi.

Après Lille, la Côte-d'Azur - où aura lieu la grande exposition de l'été, présentée par vingt-huit musées et offrant un vaste panorama sur *La Côte-d'Azur et la modernité (1928-1958)*.

Au sommaire de la *Lettre d'information*, vous trouverez, également, le texte d'une conférence de Jorge Morais Barbosa sur le multilinguisme. A travers le filtre d'un humour tout britannique, c'est à une sorte de promenade émerveillée au pays du langage que nous convie l'auteur. Il revisite l'histoire et la politique des langues, leur servitude parfois, leur grandeur toujours.

La *Lettre d'information* vous invite enfin à redécouvrir les centres chorégraphiques nationaux (Ccn) : lieux de création, de diffusion et de formation, nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec ces institutions remarquables de la danse française.

**Public :**

- le palais des beaux-arts de Lille,
- commandes publiques,
- musée des plans-reliefs à Paris,
- *La Côte-d'Azur et la modernité*

PAGES 2 - 8

**Orientations :**

- restitution des biens culturels

PAGE 8

**Un homme, un lieu :**

- *Musique 20/20*

PAGE 9

**Panorama :**

- diversité linguistique et héritage culturel de l'Europe,
- centres chorégraphiques nationaux

PAGES 10 - 15

**Enrichir :**

- les archives Maurras,
- les archives françaises et le conseil international des archives

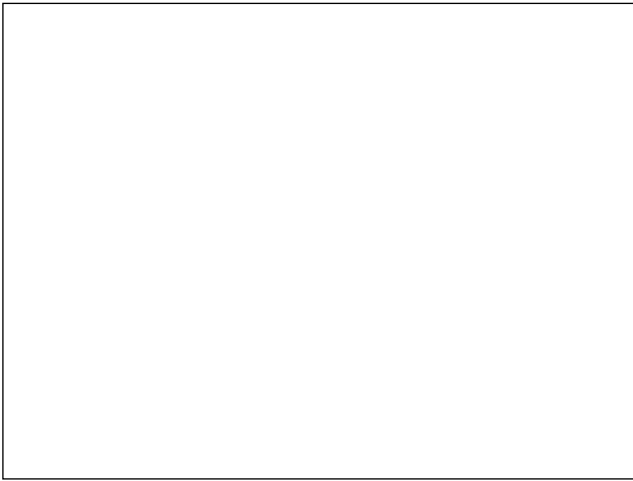
PAGE 16

**Ecouter, voir**

PAGES 16 - 20

# Le palais des beaux-arts de Lille rouvre ses portes

Le palais des beaux-arts de Lille, entièrement rénové et agrandi, a été inauguré le 7 juin 1997 par Jacques Chirac, Président de la République, et Pierre Mauroy, sénateur maire de Lille, en présence de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de la santé et Michelle Demessine, secrétaire d'Etat chargé du tourisme.



Le palais des beaux-arts de Lille, après quatre années de travaux réalisés dans le cadre d'une convention entre l'Etat, la Ville, la Région Nord Pas-de-Calais et le Département du Nord, a rouvert ses portes au public il y a quelques jours.

C'est un musée entièrement transformé, agrandi, réaménagé et embelli qu'ont pu redécouvrir les Lillois. Un musée permettant désormais d'admirer dans de parfaites conditions des collections qui comptent parmi les plus prestigieuses de France...

## *le programme architectural*

Le programme architectural, confié aux architectes Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart, s'est articulé autour de principes simples : ouvrir le musée sur la ville, le rendre plus accueillant, l'agrandir pour l'adapter à toutes les fonctions d'un grand musée moderne et mieux mettre en valeur ses collections.

Edifié entre 1889 et 1892 par les architectes parisiens Bérard et Delmas, le palais des beaux-arts avait, au fil du temps, subi de nombreux affronts. Aussi la première tâche des architectes a-t-elle consisté à rendre au bâtiment sa lisibilité en lui redonnant ses beaux volumes d'origine et ses majestueuses enfilades.

L'atrium, librement accessible au public tout comme l'ensemble du rez-de-chaussée, est redevenu le cœur du palais. Vaste espace d'accueil, il permet aux visiteurs de se diriger ensuite aussi bien vers les différents lieux d'expositions que vers les nombreux services qui leur sont désormais proposés : bibliothèque, ateliers pédagogiques, librairie-boutique, restaurant, salon de thé, etc.

La création de nouveaux espaces était nécessaire : le musée ne possédait pas, par exemple, de salles pour présenter les expositions temporaires et les maquettes et pour accueillir le public.

Un nouveau bâtiment, très étroit, abrite les services administratifs, le cabinet des dessins, l'association des amis du musée et le restaurant. Sa façade, recouverte de verre clair tramé de points miroirs, renvoie l'image impressionniste du palais des beaux-arts.

Cette relation entre le passé et le présent est également symbolisée par la présence d'œuvres d'artistes contemporains : grands lustres de Gaetano Pesce dans les pavillons d'entrée et cubes en verre sérigraphié de Giulio Paolini dans l'atrium (*cf* page 4).

## *le parcours muséographique*

Les travaux se sont accompagnés d'une vaste refonte des collections qui a abouti à une présentation entièrement renouvelée.

Deux nouveaux départements - et même trois dans la mesure où le département du Moyen Age et de la Renaissance s'est enrichi de très

nombreux objets nouveaux - ont été créés : l'un est consacré à la sculpture française du XIX<sup>e</sup> siècle, et l'autre aux plans en relief mis en dépôt au musée par la direction du patrimoine.

Le circuit muséographique s'organise autour de l'atrium, à partir duquel le visiteur peut se diriger :

- soit vers le sous-sol, où est installé le département des plans en relief entouré par le département du Moyen-Age et de la Renaissance (trois galeries) ;

- soit, en restant au rez-de-chaussée, vers les galeries où se trouvent installés, d'un côté le département des sculptures françaises (de Houdon à Bourdelle), et de l'autre, le département de la céramique (faïences de Lille, Delft et Rouen; faïences de l'Est de la France, d'Allemagne, d'Autriche et de Suède...);

- soit vers le premier étage, où est installé le département des peintures (seize salles permettant d'admirer 550 peintures, s'étalant du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle).

*Palais des beaux-arts de Lille, Place de la République 59000 Lille.  
Rens : 03 20 06 78 00.*

.....  
entretien avec **Arnauld Brejon de Lavergnée**,  
conservateur du palais des beaux-arts de Lille  
.....

*Est-ce un musée rénové et agrandi que vont découvrir les Lillois ou est-ce un nouveau musée ?*

Le palais des beaux-arts a été entièrement rénové ; un nouveau bâtiment a été construit et une salle d'expositions temporaires creusée en sous-sol. L'accueil des visiteurs - qui laissait beaucoup à désirer - a été repensé ; les collections - qui se sont enrichies de nombreuses œuvres jusqu'alors en réserves - ont été entièrement redéployées et de nouveaux départements ont été créés : il me semble que l'on peut en effet parler, dans ces conditions, d'un nouveau musée... Un musée où le public sera beaucoup mieux accueilli, bénéficiera de tous les services d'un grand musée moderne et pourra découvrir dans de parfaites conditions de confort et d'agrément nos prestigieuses collections.

*Beaucoup d'œuvres ont-elles été sorties des réserves ?*

Oui, nous avons pu sortir beaucoup d'œuvres des réserves : des peintures - en particulier des grands formats - aussi bien que des sculptures... Le cas du département des sculptures mérite d'être souligné : il avait été relégué dans les réserves en 1939. Or, si un nouveau musée avait été créé en 1889, c'était justement pour présenter cet ensemble, de Milhomme à Crauck... Toutes les œuvres sorties des réserves ont, bien entendu, été nettoyées et beaucoup d'entre elles ont été entièrement restaurées.

*Combien d'œuvres avez-vous, au total, restaurées ?*

Sur les 1 500 œuvres que nous présentons, 400 tableaux et 120 sculptures ont été restaurés ainsi que de nombreux

objets d'art, des objets archéologiques, des mappemondes... et les plans-reliefs. Nos collections sont si riches qu'il a fallu parfois faire des choix douloureux. Ainsi possédons-nous cinq Rubens, qui avaient tous besoin d'être restaurés. Nous avons dû, en accord avec le Service de restauration des musées de France, en privilégier trois...

*Vous avez fait aussi, je crois, un gros effort concernant l'encadrement...*

De très nombreux tableaux - et notamment des tableaux hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle - ont en effet été réencadrés. Nous avons, pour ce faire, acheté une vingtaine de cadres anciens du XVII<sup>e</sup> siècle et rigoureusement adapté chacun d'eux aux œuvres qu'ils avaient pour vocation d'ornier et de mettre en valeur.

*Je vous ai entendu dire, lors d'une visite du musée, que chaque salle avait été organisée autour d'une idée...*

Nous avons en effet une salle qui est entièrement organisée autour de la *Descente de croix* de Rubens, et une autre qui regroupe sept tableaux d'autel peints par Rubens et ses élèves. Une autre salle rassemble autour de Puvis de Chavannes tout un ensemble de peintures françaises des années 1880 tandis qu'une autre développe, de Delacroix à Courbet, dix ans de peinture française... Chaque salle, c'est vrai, développe une idée.

*Comment définiriez-vous désormais le palais des beaux-arts de Lille ?*

C'est un très grand musée de peinture avec deux points forts : la peinture flamande et la peinture française... et c'est aussi un musée qui s'est enrichi avec la création de nouvelles sections. Le département du Moyen Age et de la Renaissance a subi une complète métamorphose : la civilisation du Moyen Age et de la Renaissance y est évoquée par des œuvres nordiques, allemandes, italiennes, échelonnées entre le XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles.

*Le musée qui vient de rouvrir ses portes est-il le grand musée dont rêvaient les habitants de la ville et de la région ?*

Nous l'espérons, bien sûr, et nous comptons bien que, devenu plus accueillant et plus vivant, il sera

#### les restaurations :

la campagne de restauration

- dont la maîtrise d'œuvre

a été assurée par le

Service de restauration

des musées de France -

a commencé en 1989.

Elle a permis de redécouvrir

plusieurs œuvres :

des peintures comme la

*Descente de croix* de

Rubens ou *Le Sommeil* de

Puvis de Chavannes... aussi

bien que des sculptures

comme le *Monument à la*

*Révolution* de Falguière ou

le *Narcisse* de Hiolle.

fréquenté de façon régulière par les visiteurs du Nord Pas-de-Calais. Mais le palais des beaux-arts de Lille s'adresse aussi à un public venu de plus loin : il est le premier grand musée que les Anglais, les Belges, les Hollandais vont découvrir sur le sol français... Il était important d'accueillir tous ces visiteurs étrangers de façon convenable et d'ouvrir avec tout l'éclat souhaitable un périple qui va leur permettre ensuite de découvrir bien d'autres trésors.

### le nouveau département des plans en relief

.....  
entretien avec Alexis Donetzkoff, conservateur du  
patrimoine au palais des beaux-arts de Lille  
.....

*Pouvez-vous nous parler des plans en relief que le musée va présenter ?*

Les plans en relief sont des maquettes au 1/600<sup>e</sup> de villes situées aux frontières de l'ancien royaume de France et fortifiées par Vauban. Sur la centaine de plans qui existent - ils sont conservés pour la plupart au musée des plans-reliefs, à Paris -, le musée des beaux-arts de Lille va en présenter quinze, mis en dépôt par la direction du patrimoine. Ces quinze plans sont tous consacrés à des villes liées à la frontière du Nord, situées aujourd'hui en France, en Belgique ou aux Pays-Bas.

*Où ces plans en relief sont-ils présentés ?*

C'est dans un vaste espace, qui a été creusé sous l'atrium, que les visiteurs vont pouvoir les découvrir, protégés par des vitrines... et dans une relative pénombre. Le choix d'un éclairage de faible puissance (50 Lux) a été fait pour ne pas porter atteinte aux différents matériaux qui constituent ces plans et éviter notamment toute décoloration.

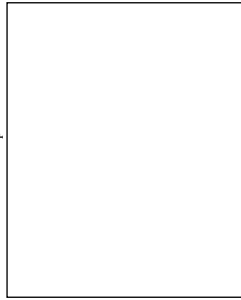
*Ces plans en relief nous apprennent-ils quelque chose sur les villes fortifiées de l'Ancien Régime ?*

Que nous montrent ces plans ? Les fortifications, bien sûr, mais aussi le tissu urbain, les monuments, les faubourgs, et la campagne environnante sur une étendue parfois importante... C'est donc une représentation extraordinairement précise et évocatrice de ces villes fortifiées qu'ils nous offrent. Il est particulièrement étonnant de voir à quel point le bâti - qui pourtant n'intéressait pas au premier chef les militaires - est rendu de manière précise.

*Les plans en relief que vous allez exposer ont-ils été restaurés ?*

En effet, ils ont tous été préalablement dépoussiérés au laser. L'opération, qui s'effectue à Lille, n'est pas terminée : nous ne présentons, à l'ouverture, que les six plans déjà restaurés. Les neuf autres les rejoindront au mois d'octobre...

Photo: Laurent Lecat/dap.



Giulio Paolini,

Exposition universelle 1997.

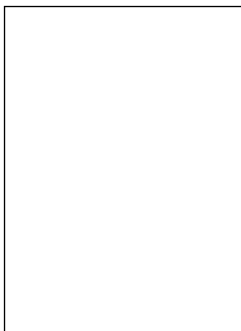
Musée des beaux-arts de Lille.

Francisco de Goya

(1746 - 1828)

Les jeunes ou La lettre.

Palais des beaux-arts de Lille.



## Deux commandes publiques

Afin d'accompagner le programme de rénovation du palais des beaux-arts, la délégation aux arts plastiques a souhaité soutenir un projet de créations contemporaines sous la forme de deux commandes publiques, inaugurées à l'occasion de la réouverture du palais, le 7 juin 1997 : *Deux lustres pour Lille*, de Gaetano Pesce et *Exposition universelle*, de Giulio Paolini.

Les deux artistes italiens ont été choisis en raison des relations artistiques entre l'Italie et le Nord de l'Europe, dont témoignent les collections du palais des beaux-arts, notamment le fonds d'art graphique riche en œuvres d'artistes italiens.

Ces deux œuvres monumentales, utilisant le verre, résultent du regard porté par les artistes sur les espaces rénovés du musée, dans un souci particulier d'harmonie. Ainsi, le designer Gaetano Pesce propose, dans les pavillons d'entrée, deux grands lustres qui envahissent l'espace des rotondes et répondent au sol des rotondes du musée. Une lumière multicolore aux teintes chaudes est ainsi projetée dans l'espace d'accueil des visiteurs. Ce travail est en partie le fruit des expériences menées par Gaetano Pesce au centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques de Marseille (Cirva).

L'œuvre de Giulio Paolini comporte une sphère miroir et 48 cubes en verre sérigraphié, disposé au centre et à la périphérie de l'atrium : par un jeu de reflets et d'échos, elle donne de l'atrium une vision multiple, entre espace réel et représentation. Explications de l'artiste : "C'est notre point de vue, et non l'objet (toujours égal ou destiné à le devenir), c'est la trajectoire de notre regard (toujours différent mais néanmoins unique) qui dessine, ici ou ailleurs, l'espace de l'exposition, le lieu de l'œuvre, ce théâtre de lumière et de silence qu'est le musée".

A l'occasion de cette inauguration, trois œuvres de Paolini liées à *Exposition*

*universelle* sont présentées dans une galerie de l'atrium, sous le titre *Prima o poi (Tôt ou tard)*. Conjointement, un carnet de commande publique consacré à Giulio Paolini est publié par la dap et les Editions du regard (Texte d'Alain Coulanges).

L'inscription de ces deux œuvres contemporaines dans les espaces rénovés du palais des beaux-arts fait de ce grand musée un lieu de dialogue entre art ancien et art actuel.

## Rénovation du musée des plans-reliefs à Paris

Conformément au programme de restauration lancé en janvier 1996, la première tranche des travaux du musée des plans-reliefs, situé dans l'Hôtel national des Invalides, a été achevée à la fin du mois de mai 1997. Arrêté dans son principe dès 1988, le chantier global, dont la réalisation a été confiée à Wladimir Mitrofanoff (architecte) et Christian Germanaz (muséographe), devrait être terminé après l'an 2000.

Le musée des plans-reliefs rassemble la collection des plans en relief des places-fortes, créée par Louis XIV en 1668. Les maquettes de villes fortifiées, fabriquées depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1870 à des fins de programmation de travaux militaires et pédagogiques, représentent la partie essentielle de ses collections. Certaines atteignent 150 m<sup>2</sup>.

La première tranche des travaux concerne l'aile Est du musée : la galerie Arçon et la salle Dantzig (1700 m<sup>2</sup>). Elle présente, par ordre géographique, vingt-sept maquettes des places des littoraux de la Manche, de l'Atlantique, de la Méditerranée et des marches des Pyrénées.

Deux critères ont été retenus lors de la réalisation des travaux : la qualité de présentation des maquettes et la mise en sécurité des plans en reliefs.

Le musée des plans-reliefs est appelé à devenir un centre d'études et de documentation sur le patrimoine militaire et l'architecture fortifiée.

L'exposition *Un pied pour cent toises, la guerre de siège en maquettes*, organisée à l'occasion de l'inauguration est ainsi consacrée à l'histoire de la collection depuis quatre siècles et notamment ses liens avec la guerre de siège.

*Le musée des plans-reliefs. Editions du patrimoine.*

*Collection Guides thématiques. 15x21 cm, 72 p. en couleurs.*

*Prix : 79 F. En vente à partir du 26 juin sur place et à la Librairie du patrimoine, Hôtel de Sully 75004 Paris.*

*Rens : 01 44 61 20 39.*

## La Côte-d'Azur et la modernité

Vingt-huit musées de la Côte-d'Azur se sont associés pour organiser et présenter une grande exposition intitulée *La Côte-d'Azur et la modernité (1918 - 1958)*. Ouverture au public le 28 juin.

Picasso faisant de l'ombre avec un parasol à Françoise Gilot qui marche devant lui sur la plage, Matisse découpant de grandes bandes de papiers colorés dans son appartement de l'Hôtel Régina, la "bande à Prévert" fêtant à Saint-Paul-de-Vence la fin du tournage des *Enfants du paradis...* On se souvient si bien de ces photos que l'on pourrait les décrire avec précision. Mais qu'ont-elles en commun, outre le fait d'être belles et de nous avoir marqués ? D'avoir été prises, un jour des années 40 ou 50, quelque part sur la Côte, entre Hyères et Menton...

Si tant d'artistes et d'intellectuels sont venus, entre 1918 et 1958, s'installer sur la Côte-d'Azur, c'est d'abord parce qu'ils ont été attirés par la beauté du pays, son climat et sa lumière. Mais ce sont aussi les violences de l'histoire que beaucoup ont cherché à oublier : ainsi Roger de La

Nice - musée d'art moderne et d'art contemporain.

Edward Quinn :

la Côte-d'Azur des stars.

Edward Quinn. Yves Montand

et Simone Signoret devant la

Colombe d'or à Vence.

Fresnaye, gazé pendant la Première Guerre mondiale, ou bien André Masson, gravement blessé au chemin des Dames en 1917. Tous ceux aussi qui, entre 1940 et 1942, ont fui la zone occupée et sont venus s'installer entre Hyères et Menton.

### un extraordinaire foisonnement de créations

La présence de tous ces artistes sur la Côte provoque entre 1918 et 1958 un extraordinaire foisonnement de créations. Un foisonnement qui convoque tous les arts, les fait souvent se rencontrer, et les inscrit parfois dans le paysage : peintures, sculptures, chapelles décorées, lieux marqués pour toujours d'une présence... dans une Côte-d'Azur qui, progressivement, se transforme avec le lancement de la saison d'été.

C'est cette extraordinaire aventure artistique et culturelle que retrace l'exposition *La Côte-d'Azur et la modernité*, à laquelle vingt-huit musées participent, chacun d'eux se consacrant à une discipline ou à un thème particulier de la modernité.

### vingt-huit expositions différentes

*A l'épreuve de la lumière* (musée Picasso à Antibes) enregistre la force de *l'effet méditerranéen* sur les créateurs. Les œuvres présentées (Bonnard, Matisse, Picasso, Dufy, Soutine, De Staël, etc.) témoignent de la fascination exercée par la lumière mais aussi de l'angoisse que sa violence suscite parfois.

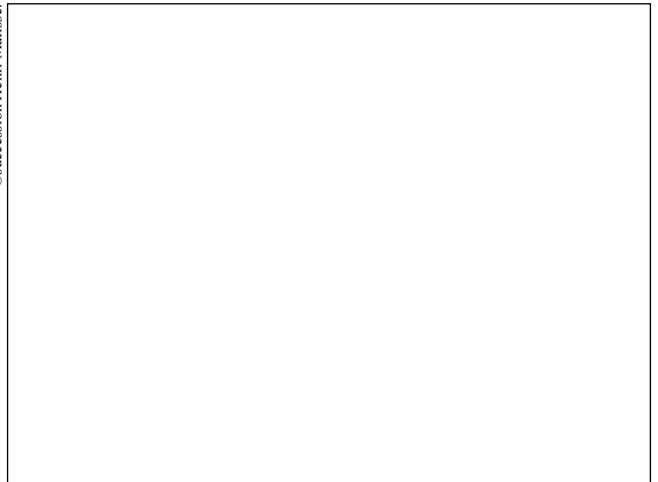
*Le mythe méditerranéen* (musée Matisse à Nice) met en évidence la création d'un mythe de l'époque moderne. La beauté et la douceur de l'environnement réveillent chez nombre d'artistes des souvenirs de la mythologie antique... en même temps que s'exprime, ici et là, la crainte de voir cette Arcadie menacée.

*L'Esprit moderne* (musée national Fernand Léger à Biot, musée d'art et d'histoire de Provence à Grasse et espace de l'art concret à Mouans-Sartoux) présente un panorama très complet des recherches effectuées sur la Côte par des artistes abstraits. Le célèbre recueil du "Groupe de Grasse", œuvre collective réalisée en 1942 par Jean Arp, Sophie Taeuber, Sonia Delaunay et Alberto Magnelli, est présenté conjointement dans les trois lieux.

*Des modernes aux avant-gardes* (musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice) met en scène le passage de la modernité à la contemporanéité, en établissant notamment une continuité entre Dada et le surréalisme (Victor Brauner, Marcel Duchamp, Man Ray, André Masson)... et le nouveau réalisme et Fluxus (dont Arman, Ben, Yves Klein et Martial Raysse forment la composante niçoise).

Un simple énoncé de l'intitulé des autres expositions (voir liste complète page 8) donne une idée de leur diversité. C'est une très large partie de la vie culturelle - et même de la vie tout court - sur la Côte, entre 1918 et 1958, qui se trouve évoquée.

©succession Henri Matisse.



Henri Matisse. *Odalysque à la culotte rouge*. Mian, centre G. Pompidou, Paris.

Les musées et services culturels associés à cette grande manifestation (soutenue par le département, la région et l'Etat) organisent, pendant toute sa durée, des colloques, des ateliers pédagogiques, des parcours de découverte, des concerts et des lectures... Une carte musées, créée pour la circonstance, permet de visiter à prix réduit l'ensemble des expositions (3 jours ou 7 jours).

.....  
entretien avec Brigitte Hedel-Samson,  
conservateur du musée national Fernand  
Léger et vice-président de l'association  
*Modernité et Côte-d'Azur*.  
.....

*Comment le projet de cette grande exposition est-il né ?*

Xavier Girard, conservateur du musée Matisse à Nice, est à l'origine de ce projet. C'est lui qui en a eu l'idée et qui l'a proposée aux conservateurs nouvellement nommés dans la région : Maurice Fréchuret à Antibes, Marie Wallet à Cannes, Dominique Forest à Vallauris, et moi-même à Biot. Consacrer une grande exposition aux artistes qui ont travaillé sur la Côte-d'Azur dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle a immédiatement suscité l'enthousiasme.

*Pourquoi avoir choisi d'arrêter l'exposition en 1958 ?*

L'année 1958 n'est pas seulement importante à cause des événements politiques que l'on sait mais aussi pour deux autres raisons. Elle marque, sur le plan artistique, la fin du cubisme et le



début de la contemporanéité. Au plan régional, elle constitue également une date charnière : la Côte-d'Azur amorcée, à partir de 1958, un changement sociologique qui va progressivement la transformer.

*Comment avez-vous procédé pour structurer cette très vaste exposition ?*

Nous avons d'abord défini un certain nombre de grands thèmes : la lumière, le mythe méditerranéen, l'esprit moderne... que nous pensions au départ illustrer essentiellement par la peinture et la sculpture. Mais, de plus en plus de musées souhaitant participer à l'opération, nous avons été ensuite amenés à déborder de nos objectifs initiaux et à intégrer d'autres disciplines : l'architecture, les arts décoratifs, la mode, la photographie... Le cinéma, la danse, la musique et la littérature - qui ne sont pas abordés dans les expositions - sont traités dans le catalogue.

*Pouvez-vous nous parler plus précisément du thème ombre et lumière ?*

C'est une exposition qui présente un grand nombre de tableaux de grands maîtres et qui, je crois, fait bien ressentir la force de l'effet méditerranéen sur les créateurs. On peut y constater une sorte de fascination pour la lumière mais aussi, parfois, comme l'exprime Bonnard ("ce soleil qui, à la longue, finit par tout brûler") une certaine angoisse causée par sa violence.

*La Côte-d'Azur exerce-t-elle toujours une forte attraction sur les artistes ?*

La situation est aujourd'hui différente de ce qu'elle a été jusqu'en 1958. Mais de nombreux créateurs viennent

encore s'installer sur la Côte, qui a, par ailleurs, donné naissance à toute une génération d'artistes. L'exposition du musée d'art moderne et d'art contemporain à Nice montre l'apparition dans la région, à la fin des années 50, d'artistes importants comme Arman, Ben, Raysse, Klein, et d'autres...

*L'exposition est d'une très grande diversité. Pouvez-vous isoler pour nous deux ou trois de ses aspects particulièrement séduisants ?*

Je crois que l'ensemble de l'exposition est passionnante et qu'il faut, dans toute la mesure du possible, tout voir. Mais il est vrai que certaines présentations - comme celle, au musée d'art et d'histoire de Provence, des œuvres réalisées à Grasse par des artistes qui ont fui la zone occupée - sont particulièrement émouvantes. On a l'impression que la pénurie de matériaux les a poussés à une plus grande ingéniosité pour assouvir leur soif de créativité. J'aime aussi beaucoup les photographies de villas de Juan-les-Pins, du Cap d'Antibes et de La Garoupe que Bernard Plossu, revenu sur les lieux de son enfance, a réalisées. Et puis il y a aussi, bien sûr, le Livre d'Or de *La Colombe d'Or*, qui n'évoque pas seulement Simone Signoret et Yves Montand, le couple mythique de Saint-Paul, mais aussi le passage de bien

d'autres visiteurs illustres : Charlie Chaplin, Winston Churchill, Somerset Maugham, Serge Lifar, Chagall, Marlène Dietrich, Paul Morand, Maurice Chevalier... Le Livre d'Or de Saint-Paul constitue un parfait symbole de ce qu'a été la Côte-d'Azur pendant toutes ces années : un extraordinaire lieu de rencontre et de créativité.

Yves Klein.

Portrait relief de Martial Raysse, Arman

et Claude Pascal, 1962-83.

Collection particulière

## Les musées qui participent à l'opération :

musée Picasso à Antibes (*A l'épreuve de la lumière*), musée national Fernand Léger à Biot (*Eloge de la fuite*), château-musée Grimaldi et musée Renoir à Cagnes-sur-Mer (*Willy Maywald : le Paradis des Peintres, de Renoir à Solidor*), musée de la mer à Cannes (*Architectures. Photographies de Bernard Plossu*), musée d'art et d'histoire de Provence à Grasse (*Artistes en transit : Grasse terre d'accueil*), musée international de la parfumerie à Grasse (*Coups de soleil et bikini*), musée des beaux-arts et musée de préhistoire régionale à Menton (*Biennales internationales - Présence des génies*), musée Jean Cocteau à Menton (*La Riviera de Cocteau*), palais de l'Europe à Menton (*Cocteau et Clergue - le Testament d'Orphée*), espace de l'art concret à Mouans-Sartoux (*Miroir cassé*), musée d'art et d'histoire à Nice (*Eglises et Arts Déco : modernité et résistances*), musée d'art moderne et d'art contemporain à Nice (*Des modernes aux avant-gardes, La Promenade des Anglais et La Côte-d'Azur des stars*), musée des beaux-arts de Nice (*Dufy, mode et paysages azuréens*), musée international d'art naïf Anatole Jakovsky à Nice (*François Coty : l'inventeur de la parfumerie moderne*), musée Matisse à Nice (*Le mythe méditerranéen*), palais Lascaris à Nice (*Modernité et vie balnéaire : un renouveau pour l'architecture azurienne*), Galerie Mossa à Nice (*La Côte d'Azur des photographes*), galerie Renoir et galerie du Château à Nice (*Paul Louis : sports et divertissements*), Galerie Sainte-Réparate à Nice (*La Côte-d'Azur de Vogue*), Villa Arson à Nice (*Bad boys - Beach boys*), musée municipal de Saint-Paul-de-Vence (*La mémoire de Saint-Paul*), Espace Chubac à Tourrette-Levens (*Jules Chéret et Hans Erni : les Maîtres de l'affiche et le spectacle*), musée Magnelli-musée de la Céramique à Vallauris (*Les arts décoratifs*), Fondation Emile Hugues à Vence (*Incursions champêtres*), musée d'art et d'histoire à Villefranche-sur-Mer (*Les combats navals fleuris*).

## Restitution des biens culturels

Afin de lutter contre le trafic d'œuvres d'art et de biens culturels, la parution de deux décrets précise le dispositif juridique mis en place depuis deux ans.

Une directive européenne, en date du 15 mars 1993, portait sur la restitution des biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un Etat-membre de la communauté européenne après le 31 décembre 1992. Selon la procédure habituelle, cette directive devait ensuite être transposée dans les différentes législations nationales pour qu'elle puisse devenir applicable.

C'est ce que la France a fait avec la loi du 3 août 1995 qui vient à son tour d'être rendue applicable par deux décrets du 25 mars dernier (JO du 28 mars). L'objet principal de ces décrets est la désignation de l'autorité centrale française chargée de coordonner toutes les informations sur le trafic des biens culturels. Cette instance sera l'*office central de lutte contre le trafic des biens culturels* (ministère de l'intérieur) anciennement dénommé office central pour la répression du vol d'œuvres et d'objets d'art.

Ses missions ont été précisées. Il reçoit toutes informations de la police nationale, des unités de gendarmerie nationale, des services des douanes et du ministère de la culture, lorsqu'il présume qu'un bien culturel a quitté illicitement le territoire national ou celui d'un Etat-membre.

Il est également chargé de rechercher sur le territoire français les biens culturels qui ont pu être volés aux autres Etats-membres.

Enfin, lorsque le ministère de la culture décide d'engager une action tendant au retour sur le territoire français d'un bien culturel sorti illégalement, la demande de recherche est transmise par l'office aux autorités centrales des autres Etats-membres.

Au total, il s'agit d'un dispositif juridique assez complexe, mais qui devrait permettre de lutter efficacement contre le trafic des biens culturels sur l'espace européen.

Par ailleurs, à la demande du ministère de l'intérieur, trois correspondants au sein du ministère de la culture ont été désignés pour assurer les relations avec l'office : *Francis Jamot*, chef du département du patrimoine mobilier et instrumental (direction du patrimoine) ; *Monique Bourlet*, chef du bureau des œuvres d'art et de l'inventaire (direction des musées de France) ; *Françoise Bricchi*, chargée de mission à la sous-direction des affaires juridiques (direction de l'administration générale).

La dp et la dmf seront connectées à la base de données Treima de l'office. Les deux liaisons informatiques seront prochainement installées.



## Musique 20/20

Depuis l'été 1996, l'ensemble instrumental européen - quintette avec piano - est en résidence pour trois ans dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dans le cadre des projets culturels de quartier. "Avec deux objectifs, explique Joseph Zimet, coordinateur musical : créer un réseau de sociabilité et, par une autre manière d'aborder la culture, former le public de demain. Un enjeu aussi : réussir un enracinement local".

"20/20, c'est à cause du 20<sup>e</sup> arrondissement. Ce n'était pas fixé au départ, cela aurait pu s'appeler autrement si le 18<sup>e</sup> ou le 19<sup>e</sup> avaient répondu plus vite, mais le 20<sup>e</sup> a dit oui tout de suite et mis à disposition toute la logistique nécessaire : bureau à la mairie, téléphone... Mais rien n'est automatique et tout à conquérir. A commencer par le public. La première question à se poser est celle du public : comment le faire venir ? qu'apporte-t-on de réellement nouveau ? " explique Joseph Zimet.

### projet en lignes

Le projet comporte deux particularités majeures : il prend en compte toutes les composantes sociales des 200 000 habitants du quartier et plusieurs domaines musicaux. Joseph Zimet évoque la structuration de *Musique 20/20* en terme de lignes : ligne didactique centrée sur une pédagogie de la musique classique ; la ligne mélomane (concerts dans des lieux de proximité : écoles, hôpitaux...) ; la ligne musique du monde ; la ligne tradition populaire enfin.

Si les deux premières ont été mises en place très vite, les deux autres n'ont pour l'instant connu que des manifestations ponctuelles. Ponctuelles mais remarquées : 1500 personnes présentes, fin mai, lors du concert de musique berbère donné dans les jardins de Belleville. Problème essentiel : les salles de spectacle de l'arrondissement sont des salles de théâtre ou de petites salles de concert.

"C'est d'autant plus dommage que les événements les plus rassembleurs sont précisément les concerts de musiques du monde", dit Joseph Zimet. C'est de là qu'est venue l'idée du chapiteau. Chapiteau installé rue d'Avron sur une friche.

### procéder par étapes

Promesses tenues pour l'été seulement, car l'objectif dépasse la seule diffusion : il s'agit aussi de travailler avec des groupes amateurs, sur l'écriture de la musique, par exemple, et de les programmer en première partie de têtes d'affiche. Reste la question du lieu où pourront avoir lieu les programmations.

"Je bats le pavé de l'arrondissement depuis un an pour le trouver. Je crois que c'est fait : c'est un petit théâtre qu'il faut faire rouvrir par la ville. Mais pas tout de suite. Il faut procéder par étapes."

Procéder par étapes, c'est ce qu'à fait *Musique 20/20* depuis un an, en apprenant à connaître les multiples réseaux du quartiers.

Ce maillage progressif du quartier possède deux vertus : mettre en place une communication adaptée et faciliter l'enracinement. Parce qu'évidemment la question de l'après est déjà posée.

"L'objectif de ce projet est aussi de réussir un vrai travail de fond sans être constamment soumis à des pressions d'image, de communication, de réussite ou de rentabilité. Il faut jeter des bases pour l'avenir. Je pense que ce que nous pouvons faire, c'est réaliser une synergie entre les associations qui ont la volonté de mettre leur travail au service de l'espace public et essayer de réaliser un forum".

### deux ans et quelques rêves

Il reste deux ans pour y arriver. Deux ans aussi pour revenir à des projets que tout ce travail de construction a un peu occultés. Comme cet opéra, qui raconterait la ville et rassemblerait tous les gens rencontrés au fil des jours aux côtés de musiciens professionnels. Pourquoi pas au Tep. Deux ans aussi pour réaliser quelques rêves.

"Vous avez vu ce qui marche à Nantes, ce sont les *Folles Journées* : 150 concerts sur trois jours. Je voudrais organiser une dizaine de concerts sur deux ou trois jours dans des lieux divers : le Tep, la mairie, le théâtre de Ménéilmontant, un square... mettre tout le quartier dans le bain. Et puis, je rêve de concerts où l'on pourrait mélanger des formations orchestrales et des formations de chambre, une première partie avec la Chamber Symphony de John Adams et ensuite la Kammer Symphonie de Schoenberg".

Rens : association Eie/musique 20/20 , Joseph Zimet, 01 43 15 20 79.

## Diversité linguistique et héritage culturel de l'Europe

La *Lettre d'information* publie de larges extraits de la conférence que Jorge Morais Barbosa, professeur de linguistique à la faculté des lettres de l'université de Coimbra (Portugal), a prononcée en français au cours du colloque *Préparer l'Europe à la société de l'information multilingue*.

Cette manifestation a été organisée par le ministère de la culture (Dglf) et la commission européenne (DGXIII) dans le cadre du salon Expolangues.

Jorge Morais Barbosa a notamment coordonné plusieurs programmes Erasmus. Il s'interroge ici, avec humour et espoir, sur l'avenir du multilinguisme en Europe.

Il y a une dizaine d'années, je me trouvais assis sur la terrasse d'un hôtel à Estoril, à une vingtaine de kilomètres de Lisbonne, et je lisais un magazine en langue anglaise, *Time* ou *Newsweek*, peu importe. Le garçon qui est venu prendre ma commande m'a adressé la parole en anglais. Croyant qu'à la vue de mon magazine il m'avait pris pour un touriste, je lui ai passé ma commande tout naturellement en portugais. A ma grande stupéfaction, le garçon m'a fait savoir, en anglais, qu'il ne comprenait pas le portugais. Je lui ai rétorqué, dans le meilleur anglais dont j'ai été capable, qu'il fallait alors qu'il appelle un collègue qui parle portugais, car je n'acceptais pas d'être obligé de parler, dans mon propre pays, une autre langue que la mienne.

***Si la langue ne fait pas, à elle seule,  
l'identité d'un pays, elle en constitue, sans  
aucun doute, l'une des manifestations les  
plus saillantes et les moins aliénables.***

### *un garçon de café à Estoril*

J'ai par la suite souvent réfléchi à cet épisode, et en particulier à ma réaction. Rien, en effet, ne me prédisposait à assumer une attitude hostile à l'égard de ce garçon : je n'avais rien contre lui, ni d'ailleurs contre la langue anglaise, et en outre j'étais reposé, en vacances, il faisait un beau temps d'été, la vue de la mer en face était superbe... Pourquoi donc n'ai-je pas tout simplement commandé en anglais ?

En fait, nous avons en commun, ce garçon et moi, le fait que chacun de nous se sentait porteur de sa langue et n'acceptait pas de la voir remplacée par une autre. Je dis bien par une autre, et non par la langue de l'autre, puisqu'aucun sentiment d'hostilité personnelle ou linguistique, n'était en cause. Mais une chose nous distinguait, et c'était le fait que ce garçon était incapable de comprendre une autre langue que la sienne, alors que je pouvais le faire. Si je ne l'ai pas voulu à ce moment-là, c'est, somme toute, parce que j'exigeais, avant la lettre, le respect de mon identité nationale, qui devait se voir consacré, en 1992, dans l'article 128 du Traité de Maastricht. Car, si la langue ne fait pas, à elle seule, l'identité d'un pays, elle en constitue, sans aucun doute, l'une des manifestations les plus saillantes et les moins aliénables.

Pour circonscrire notre réflexion au cadre que l'on nous propose ce matin, on pourrait être tenté d'envisager l'institution d'une langue propre à l'Europe communautaire. La création, à cette fin, d'une langue artificielle, telle que l'espéranto ou le volapük, étant exclue, il resterait le recours à l'une des langues naturelles déjà existantes. Mais laquelle ? Le français ou l'espagnol ? Mais pourquoi pas l'anglais ou l'allemand ? Pourquoi le portugais plutôt que le grec ou le néerlandais ? Pourquoi pas l'italien ou le danois ?

**"la langue a toujours accompagné la puissance"**

Un an après sa constitution, le conseil des ministres de la communauté économique européenne déclarait langues officielles et de travail les langues des Etats qui avaient signé le Traité de Rome, c'est-à-dire, l'allemand, le français, l'italien et le néerlandais. Par la suite, chaque pays qui a rejoint la communauté a vu sa langue officielle s'ajouter aux autres. Il ne paraît donc pas imaginable qu'un pays accepte de céder la place de sa langue à celle d'un autre.

Antonio de Nebrija, à qui l'on doit la première grammaire d'une langue moderne publiée en Europe, celle de l'espagnol, qui date de 1492, y écrivait, dans ses toutes premières lignes, que la langue a toujours accompagné la puissance. Cinq siècles plus tard ce propos garde toute son actualité. Abdiquer leur langue correspondrait, pour les pays qui s'y résoudraient, à aliéner une partie de leur pouvoir au sein de la communauté. En revanche, le pays dont la langue nationale deviendrait la langue communautaire prendrait, lui, la tête d'un nouvel empire. Or, l'Europe que nous sommes en train de bâtir n'a pas été conçue en termes impérialistes.

Mais je crois qu'outre les raisons d'ordre politique que l'on vient d'évoquer, il en existe d'autres d'un ordre différent.

---

***La destinée d'une langue est de se  
prolonger dans le temps sans cesser  
d'être elle-même, même si au cours  
de son existence elle se présente  
sous des formes variables.***

---

**le découpage du monde**

Les langues ne calquent ni ne découpent aucune sorte de réalité ou de monde qui leur pré-existerait. Bien au contraire, ce sont les langues qui créent ce que l'on perçoit par elles, à travers elles, d'où il résulte qu'il y a autant de mondes que de langues. On pourrait prendre ici à l'appui, l'exemple bien connu des couleurs de l'arc-en-ciel, dont la nature et donc le nombre, varient largement d'une langue à une autre. On sait, par exemple, qu'en gallois et en breton, un seul mot, *glas*, désigne ce qui en français se dit bleu et vert. Ces deux couleurs, comme d'ailleurs toutes les autres, n'existent donc pas en elles-mêmes, dans la nature, la réalité qu'on leur attribue étant le produit de la langue française.

Permettez-moi de vous citer, toujours à titre d'illustration, une expérience personnelle, assez significative. Lorsque je préparais ma thèse complémentaire et que je me trouvais

pour ce faire en Suède, j'ai voulu apprendre, sinon *le* suédois, au moins *du* suédois. Je me suis donc inscrit à un cours de langue fréquenté par des étrangers de langues maternelles très diverses. Je me suis vite rendu compte de la difficulté que représentait pour certains élèves la nécessité de se libérer des structures de leur langue et du monde qu'elle avait créé pour eux. Le professeur a dû notamment passer plus d'une heure pour faire comprendre à un couple d'ouvriers de langue anglaise qu'il y avait en suédois une forme pour s'adresser à une personne et une autre pour s'adresser à plus d'une personne. Lorsqu'ils ont fini par accepter le principe de la distinction et chaque fois qu'ils devaient le pratiquer, ils s'exclamaient cependant "Mais c'est illogique !".

**héritage culturel**

C'était, bien sûr, illogique, mais ça ne l'était que par rapport à la logique d'une langue, qui n'est pas la logique linguistique tout court. Il suffit de se reporter au livre d'Henriette Walter, *L'aventure des langues en Occident* (Paris, Robert Laffont, 1994), pour se rendre compte combien et pourquoi les langues, même dans un espace géographique assez limité, diffèrent tellement les unes des autres. On ne saurait sous-estimer, parmi les différences qui les séparent, celles qui correspondent à des héritages culturels divers qui ont gagné leur nature à travers l'histoire. Car, de chaque langue, plutôt que de dire qu'elle fait partie de l'histoire et de la culture de la nation qui la parle, on dira qu'elle est, en soi-même, histoire et culture. Je n'ignore pas qu'une culture, au sens anthropologique où je prends ici le mot, est par nature historique, et que l'on ne saurait la concevoir autrement que comme l'ensemble des habitudes et des comportements reçus au cours du processus de socialisation auquel nous avons tous été soumis. Une langue est, par cela, une donnée culturelle. Lorsque l'on se réfère à l'ancien français, au français du XVI<sup>e</sup> siècle, au français moderne, on prend *le français* dans un

sens restrictif du mot, comme le prouve d'ailleurs, l'adjectivation : car *le français* n'est pas circonscrit dans le temps.

Aucune langue n'a, en effet - si vous me permettez cette liberté de langage - de limite ni en amont ni en aval.

La destinée d'une langue est de se prolonger dans le temps sans cesser d'être elle-même, même si au cours de son existence elle se présente sous des formes variables.

Je crois qu'une langue constitue une puissance atemporelle dont les actes se retrouvent sous la forme de systèmes qui varient dans le temps et dans l'espace et qui se rendent manifestes par ce que l'on appelle d'habitude *la parole* ou *les actes de langage*. Dans ce sens, on dira qu'une langue ne change pas : ce qui change sont ses manifestations.

#### ***une langue ne constitue pas une contrainte, elle offre un espace de liberté***

Ce qu'il nous intéresse de retenir en ce moment c'est qu'en tant que puissance, aucune langue ne détermine ses usagers à l'utiliser plutôt d'une façon que d'une autre. Elle leur offre, au contraire, toutes les ressources dont ils ont besoin pour créer et pour transmettre aux autres leurs expériences, réelles ou imaginaires. Contrairement à ce que laisserait supposer l'existence de son système, une langue ne constitue pas une contrainte, elle offre un espace de liberté. Le fait que le français ne reconnaît que sept couleurs dans le spectre solaire ne nous empêche pas de parler du *bleu marine*, du *bleu ciel*, du *bleu horizon*, du *bleu clair*, du *bleu foncé*, du *bleu pervenche*, du *bleu vert*, du *bleu pétrole*, du *bleu ardoise* et même du *bleu roi*. De même, le fait que bleu désigne une couleur n'interdit pas aux anciens de brimer les bleus, comme il ne m'empêche pas de regretter le sort de la pauvre truite qui doit être préparée au bleu, même si c'est un cordon bleu, éventuellement au sang bleu, qui doit s'en occuper ; et je ne trouve pas un gros bleu digne d'un bon steak bleu. Ne croyez-vous pas que l'on en devienne bleu ?

Aucune langue ne deviendra jamais, de sa vie, parfaite. Même si on la recherche depuis longtemps et partout, comme l'a montré Umberto Eco dans un bel ouvrage (*La recherche de la langue parfaite*, Seuil, Paris, 1993), on ne trouvera jamais une langue parfaite parce qu'une telle langue au sens étymologique de "complètement faite", ne saurait être qu'une langue morte.

Faut-il donc conclure qu'il n'y a absolument pas de contraintes dans une langue ? Evidemment non.

Il y a tout d'abord, les contraintes que représentent ce qu'on appelle les règles grammaticales et phonologiques apparemment impératives, c'est-à-dire, ce qui constitue,

### ***Aucune langue ne deviendra, de sa vie, parfaite.***

en gros, le système linguistique. Heureusement qu'il y a des règles, car s'il n'y en avait pas, il n'existerait, par définition, pas de système, donc pas de langue. Et sans langue, nous ne serions pas des humains.

Mais dans la langue, comme dans l'amour, la seule technique ne suffit pas !

#### ***une question de liberté et une affaire de culture***

J'ai essayé de vous montrer (ou mieux de vous rappeler, puisque la chose est connue) qu'une langue est à la fois question de liberté et affaire de culture. L'Europe que nous construisons, aussi. Nous voulons, en effet, une Europe où chacun se trouve de plus en plus libre et de plus en plus riche. Riche de biens matériels, sans doute. Mais riche, également, du point de vue humain.

Nous aspirons à une Europe unie, forte et parlant d'une seule voix, mais où chaque pays et chaque personne soit libre de conserver et de faire connaître ses traditions et son individualité propre, ce qui conduira à ce que tous se connaissent réciproquement mieux. Or, on ne saurait bâtir une Europe plus libre et plus riche si l'on tendait à supprimer ou à affaiblir les différences culturelles, c'est-à-dire, si l'on visait à quelque sorte d'uniformité culturelle et, partant, linguistique. La connaissance réciproque est un facteur de cohésion, reconnu comme tel, entre autres, par les programmes Erasmus, Lingua et bientôt Socrates, tous destinés en particulier aux jeunes générations. Le programme sur la société de l'information multilingue, dont on procède ici à la présentation pourra en devenir un autre. Il est riche de promesses et d'espoir. Je souhaite de tout mon cœur, et de toute ma raison aussi, qu'il aboutisse.

**Jorge Morais Barbosa**

## Centres chorégraphiques nationaux

Les 17 centres chorégraphiques nationaux occupent une place majeure dans le paysage chorégraphique français. Ce réseau s'est constitué petit à petit depuis 1978, grâce à une volonté forte de l'Etat et avec le concours des collectivités territoriales.

La diversité des personnalités artistiques qui les dirige, choisies parmi les talents les plus reconnus de la danse française, et leur situation géographique à des points clés du territoire donnent aux centres chorégraphiques nationaux les atouts nécessaires pour accomplir leur mission.

Si la création, la diffusion, la sensibilisation et la formation sont leurs objectifs communs, chacun y apporte une réponse originale résultant à la fois du talent de leur directeur, de la force de leur équipe et du dynamisme de leurs partenaires.

Leur installation progressive dans des espaces techniquement appropriés, qui leur sont spécifiquement dévolus, confirme leur vocation à être des lieux-phares de notre vie chorégraphique.

Leur rôle a été particulièrement mis en valeur, au cours de la saison 96-97, que ce soit lors de leurs assises nationales, à Belfort, en septembre dernier, ou encore lors du colloque tenu à Dijon, les 16 et 17 avril derniers, sur le thème *Musique, danse et aménagement du territoire*, où Michel Sala, co-directeur du Ballet atlantique-Régine Chopinot leur a consacré une longue intervention.

C'est à lui que s'est adressée la *Lettre d'Information* pour faire le point, en cette fin de saison, sur les Ccn, leurs missions, leur rôle, leur devenir.

.....  
entretien avec Michel Sala, co-directeur  
du Ballet-atlantique-Régine Chopinot  
.....

*Comment définir la triple mission (production - diffusion - formation et sensibilisation) d'un centre chorégraphique national à travers l'exemple et l'expérience du Ccn - Ballet atlantique-Régine Chopinot ?*

Le fait est que le Ballet atlantique offre une bonne lisibilité de ce véritable tryptique que vous évoquez, car il s'est mis en place progressivement, selon des strates successives.

Dans un premier temps, de 1986 à 1992, l'activité de la Compagnie Chopinot a été centrée avant tout sur la création et la recherche. La création est d'ailleurs, je le rappelle, la mission fondatrice qui a présidé à la naissance des centres chorégraphiques nationaux.

Durant cette période, Chopinot a disposé d'une équipe artistique à géométrie variable en fonction de ses créations. Cela signifie donc, d'une part, le recours à des intermittents, et, d'autre part, une diffusion axée sur la production du moment, c'est-à-dire la création. La notion de répertoire n'est pas encore prise en compte durant cette période. Quant à la mission de sensibilisation, elle est d'autant plus difficile à remplir que les moyens humains sont réduits, les danseurs intermittents ne résidant dans la ville siège du Ccn que lors des périodes de répétitions.

### Qu'est-ce qu'un centre chorégraphique national ?

Les centres chorégraphiques nationaux cofinancés par l'Etat et par les collectivités territoriales dans le cadre de conventions triennales liant tous les partenaires, sont chargés de mener une politique significative de création, de diffusion des créations et du répertoire, de formation et de sensibilisation, dans le cadre de l'aménagement culturel du territoire. Véritables pôles de développement chorégraphique, ils sont au cœur d'un maillage chorégraphique des régions mis en œuvre par les directions régionales des affaires culturelles en coordination étroite avec les collectivités territoriales. Il existe dix-sept Ccn en 1997.



### Financement des Ccn

Les subventions représentent en moyenne 60% de leur budget. Leurs recettes propres se situent dans une fourchette allant de 30% à 55% de leur budget. Exemple du Ballet atlantique :

Budget annuel : 13 MF, dont subventions 7,8 MF  
 Ministère de la culture : 3,9 MF (50%)  
 Région Poitou-Charentes : 2,574 MF (33%)  
 Département de Charente-Maritime : 0,546 MF (7%)  
 Ville de La Rochelle : 0,780 MF (10%)

*Comment avez-vous intégré ces deux missions au fonctionnement de la Compagnie Chopinot-Ballet atlantique ?*

L'analyse de la situation que je viens de décrire nous a conduit à concevoir le projet Ballet atlantique autour des objectifs fondamentaux suivants : aller plus loin dans la recherche chorégraphique grâce à l'accroissement du nombre et de la permanence des danseurs ; stimuler la diffusion par la proposition d'un répertoire ; disposer, grâce aux danseurs, des moyens nécessaires à une action de sensibilisation. Parallèlement, il nous a semblé essentiel de disposer d'un lieu autonome de travail constitué d'au moins deux studios et permettant un développement des actions de sensibilisation et une réelle visibilité locale, celle que, seul, un bâtiment peut procurer. C'est que le réseau des Ccn ne s'est pas développé comme celui des centres dramatiques nationaux. Ceux-ci, d'emblée, disposent d'une salle, d'un plateau. Les Ccn, au contraire, ont été largement dépendants d'un lieu de diffusion, le plus souvent une maison de la culture. Grâce soit rendue, en ce qui nous concerne, à nos partenaires et à la Ville de La Rochelle en particulier, pour ce lieu magnifique qu'est la Chapelle Fromentin, datant du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous avons pu y aborder la deuxième période : le Ballet atlantique 1993 - 1995.

En effet, au terme de près de deux ans de négociations, le projet Ballet atlantique est devenu effectif le 1<sup>er</sup> janvier 93. Moyennant une montée en puissance en trois ans correspondant à un (presque) doublement des subventions par rapport à 1992 assorti de notre part d'un engagement de stabilité sur les trois années suivantes, 96, 97, 98, le projet Ballet atlantique et son financement ont été inscrits aux conventions annexes du contrat de plan Etat/Région. Une convention à six partenaires : Etat, Région, Département, Ville, Cdv, et compagnie a été signée. Elle dresse l'inventaire des missions en laissant à l'artiste toute liberté dans leur mode de réalisation.

Les effets escomptés se sont produits : la production s'est ouverte à des invitations à d'autres chorégraphes : Richard Alston en 1992, reprise d'une pièce de Bagouet en 1994, écriture des *Soli-Bach* par les interprètes du Ballet atlantique....

### L'activité des centres chorégraphiques nationaux au cours de la saison 1996/1997

- 28 créations (12 créations de style classique) ;
- 80 pièces de leur répertoire (49 pièces contemporaines et 31 pièces classiques) ;
- accueil d'une trentaine de jeunes chorégraphes ;
- 878 représentations.

Chapelle Fromentin,  
 Ccn Ballet atlantique,  
 La Rochelle.

Mais l'effet le plus évident a été dans l'intensification des actions constitutives du pôle formation - sensibilisation.

*En quoi consistent ces actions ? Pourquoi vous faut-il deux mots pour les évoquer ?*

Je répondrai à votre question par d'autres questions !

Ne faudrait-il pas, en effet, rajouter à ces deux notions d'autres notions telles que culture chorégraphique et mémoire ? En matière de formation, un centre chorégraphique national est-il là pour former à la pratique les amateurs (quel que soit leur niveau) ? Ou bien toutes ces actions en direction des publics, milieu scolaire, université, adultes, fussent-elles des stages, du travail corporel, ne sont-elles pas plutôt justifiées par le souci de leur apprendre à *sentir* et à *connaître* plutôt qu'à faire ? Si l'objectif est atteint, je pense que leur approche de la création en sera facilitée bien davantage que par la pratique régulière d'un cours de danse !

Régine Chopinot et moi-même, ainsi que les autres Ccn réunis au sein d'une association nouvellement créée, avons voulu approfondir cette réflexion. Et je dois dire qu'aujourd'hui je n'ai de mot pour décrire dans sa globalité ce "pôle" ou cette "mission" de formation - sensibilisation. On pourrait proposer éducation artistique ou encore action



culturelle, terme un temps abandonné puis repris aujourd'hui à la différence près que l'action culturelle dont je vous parle est menée ou impulsée par l'artiste lui-même.

*Vous formulez des interrogations qui semblent extrêmement porteuses pour l'avenir des Ccn. Comment l'envisagez vous ?*

Je pense que nous sommes à l'orée d'une évolution qui ne peut qu'enrichir la mission des Ccn au cours des années à venir. A côté des trois pôles que nous avons évoqués, il me semble qu'un quatrième pôle d'action devrait émerger, un "pôle solidarité".

Lors des assises nationales de Belfort, nous avons choisi de consacrer un quart du temps au thème de la conquête et du partage des outils de production. Face à l'avenir, une forme de résistance nous paraît vitale, c'est celle qui met en avant la création, celle qui préfère dans toutes les circonstances une politique culturelle à un volet artistique d'une politique de loisirs. Cet état d'esprit inclut la solidarité entre artistes.

On voit déjà sur le territoire se multiplier des initiatives significatives. Odile Duboc invite de jeunes chorégraphes ou prête ses studios. Gallotta également. A Montpellier, Mathilde Monnier, sous le vocable Obras, présente les compagnies régionales. Nous mêmes, nous présentons dans notre chapelle neuf compagnies régionales ; nous en avons coproduit une ; nous avons aussi un projet de résidence de création avec Nadine Hernu. Maguy Marin achète personnellement un studio à Lyon pour le prêter aux artistes. Je ne cite pas tout ce qui se fait, mais je dis que tous les chorégraphes directeurs de Ccn se sentent concernés par la réponse à cette problématique du partage. Je redis aussi que, à certains d'entre eux, les moyens manquent pour cela. Cette évolution qui s'esquisse modifiera profondément la vision des choses dans les dix ans qui viennent. J'en suis sûr. Mais cette idée généreuse sera dévoyée si, du fait du tassement des financements publics de la culture, elle a pour effet pervers de nous transformer en opérateurs culturels délégués des collectivités. Le Ccn doit être un pôle de développement chorégraphique, pas un monopole. Nous ne pouvons pas et ne voulons pas être comptables de tout ce qui a trait à la danse, dans nos régions, nos départements, nos villes.

Une garantie contre ce danger me paraît résider dans le fait que de tels partages doivent reposer sur un échange artistique dynamique, réciproque et volontaire. Sur le fait que cela reste l'invitation qu'un artiste adresse à un autre artiste.

*Rens : association des Ccn Caen/Basse-Normandie, 02 31 85 73 16.*

### Les centres chorégraphiques nationaux et leurs directeurs

Ballet national de Marseille	<b>Roland Petit</b>
Ballet national de Nancy et de Lorraine	<b>Pierre Lacotte</b>
Ballet du Rhin	<b>Bertrand d'Att</b>
Ballet du Nord	<b>Maryse Delente</b>
Centre chorégraphique national de Tours	<b>Daniel Larrieu</b>
Centre chorégraphique national de Montpellier/ Languedoc-Roussillon	<b>Mathilde Monnier</b>
Centre chorégraphique national de Franche-Comté à Belfort-Sochaux	<b>Odile Duboc</b>
Centre chorégraphique national de Nantes/ Pays-de-Loire	<b>Claude Brumachon Benjamin Lamarche</b>
Centre chorégraphique national de Caen/ Basse-Normandie	<b>Karine Saporta</b>
Ballet atlantique	<b>Régine Chopinot</b>
Centre chorégraphique national de Grenoble	<b>Jean-Claude Gallotta</b>
Centre chorégraphique national du Havre/ Haute-Normandie	<b>François Raffinot</b>
Centre chorégraphique national de Créteil/ Val-de-Marne	<b>Maguy Marin</b>
Ballet Preljocaj	<b>Angelin Preljocaj</b>
Cndc/L'Esquisse	<b>Joëlle Bouvier Régis Obadia</b>
Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne	<b>Catherine Diverres Bernardo Montet</b>
Centre chorégraphique national d'Orléans	<b>Josef Nadj</b>

## Les archives Maurras

Les archives de Charles Maurras sont entrées aux archives nationales, pour partie par don de ses héritiers, pour partie par acquisition.

Les archives de Charles Maurras représentent une documentation d'une richesse exceptionnelle. On y trouve essentiellement des correspondances reçues par Charles Maurras. Leur nombre peut être estimé à 25 000 lettres.

Toute l'histoire de France, depuis les prémisses de l'affaire Dreyfus aux lendemains de la Libération, est évoquée au fil de ces volumineux dossiers où les signatures les plus illustres (Barrès, Anatole France, Pierre Gaxotte, Gide, Herriot, Lyautey, Poincaré, etc.) y côtoient les plus humbles, soldats de 14, citoyens approuvant ou critiquant les prises de position de l'Action française. Les échanges avec les principaux hommes politiques et écrivains français entre 1900 et 1940 confèrent à ces archives un intérêt exceptionnel. La correspondance amoureuse de Maurras, ses liens épistolaires avec l'Eglise, les colonies, l'étranger, ses relations avec Daudet ou Massis forment également des ensembles d'une richesse historique de premier plan, qui permettent de comparer ce fonds à ses homologues les plus prestigieux (fonds Reinach ou Poincaré, par exemple).

Ce fonds est complété par un ensemble de 66 ouvrages.

Le classement actuel permet d'apprécier avec une grande rapidité la valeur historique des documents mais non d'en assurer la conservation et la communication. L'inventaire a été confié à Agnès Callu et Patricia Gillet, conservateurs à la section du XX<sup>e</sup> siècle du centre historique des archives nationales.

### Les archives françaises et le conseil international des archives

Fondé en 1948, le conseil international des archives (cia) est un organisme non gouvernemental, chargé de promouvoir la préservation, le développement et l'utilisation du patrimoine archivistique de l'humanité. Le Cia regroupe des archivistes du monde entier à des fins de partage d'information, de renforcement de leur profession et de sensibilisation à l'importance des archives.

Il compte environ 1 500 membres, dans plus de 160 pays. Il œuvre au travers de comités, groupes de travail ou projets et organise un congrès international tous les quatre ans.

A l'issue du 13<sup>e</sup> congrès international des archives, tenu à Pékin en septembre 1996, les mandats et composition des sections, comités et commissions du conseil international ont été renouvelés pour la période 1996-2000.

Rens : Christine Nougaret, daf, 01 40 27 63 32. Fax : 01 40 27 66 36.

## expositions

**Seigneurs de pierre, les donjons du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècles en région Centre au château de Châteaudun.** La caisse nationale des monuments historiques et des sites présente au château de Châteaudun une exposition sur la construction des châteaux forts, grand phénomène de civilisation de l'An Mil à la Renaissance.

Pièces maîtresses qui dominaient la silhouette des châteaux-forts, les donjons dont la fonction était résidentielle ou défensive, étaient l'expression principale du pouvoir de leurs détenteurs. La région Centre présente encore de très nombreux donjons. Cette exposition permet de découvrir quelque trente-et-un donjons encore présents dans le paysage de la région, au moyen de campagnes photographiques réalisées depuis 1851 - aujourd'hui conservées aux archives de la médiathèque du patrimoine.

*Catalogue de l'exposition en vente sur place et à la Librairie du patrimoine, Hôtel de Sully, 75004 Paris. Prix : 29F. Editions du patrimoine.*

Rens : 01 44 61 21 86.

**1497-1503 : Salses, naissance d'une forteresse.** La caisse nationale des monuments historiques et des sites présente au fort de Salses une exposition destinée à marquer le cinquième centenaire du début de la construction du monument, sentinelle des Rois Catholiques sur la frontière du Roussillon.

L'exposition présente quatre grands thèmes : le chantier de la forteresse, la vie quotidienne, la fortification de transition, l'armement et l'art de la guerre au début des temps modernes.

La Cnmhs organise un cycle de cinq conférences, données par les scientifiques qui ont collaboré à l'exposition.

### Le nouvel espace d'accueil

Par ailleurs, la Drac et la Cnmhs inaugurent le nouvel espace d'accueil du monument, qui reçoit près de 90 000 visiteurs par an.

Jusqu'au 31 octobre. Rens : 01 44 61 21 86.

**Un combat pour l'art moderne, hommage à René Derouille.** René Derouille, pharmacien et critique d'art a toujours œuvré pour le développement de l'activité culturelle à Lyon depuis la Libération jusqu'au début des années 80.

E. Revault, © Cnmhs

Château de Châteaudun.

Cette exposition rend hommage à la pertinence de ses choix critiques et de ses engagements en faveur de nombreux artistes. L'importance de l'œuvre critique de Deroudille et la diversité de ses intérêts permettent de montrer à travers une centaine de peintures, sculptures, dessins et photographies, plusieurs courants importants de la création contemporaine en Rhône-Alpes et en France.

*Jusqu'au 17 août. Musée de Lyon, 20 place des Terreaux, 69001 Lyon.  
Rens : 04 72 10 17 40.*

## publications

**L'Apocalypse - La tenture de l'Apocalypse.** Un cédérom coédité par les éditions du patrimoine/Syrinx, réalisé à partir des publications de l'Inventaire général des Pays-de-la-Loire.

La célèbre tenture de l'Apocalypse, 100 mètres de long, illustre les visions fulgurantes et mystérieuses de la Révélation de Saint-Jean. Tissée au XIV<sup>e</sup> siècle pour Louis I<sup>er</sup> d'Anjou, elle est actuellement présentée au château d'Angers.

Une image panoramique offre une vision de la tapisserie. Les scènes défilent sur l'écran, rythmées par la lecture du texte biblique, interprété par Michaël Lonsdale. Images et sons donnent au spectateur le plaisir de comprendre et d'admirer un grand chef d'œuvre de l'art médiéval.

*Direction scientifique et auteurs : Catherine Arminjon, Francis Muel, Véronique Daboust. Distribution : Syrinx. Disponible en version PC et en version Macintosh®. En vente à la Librairie du patrimoine, Hôtel de Sully, 75004 Paris, au château d'Angers ainsi que dans les Fnac.*

*Prix : 299 F. Rens : 01 44 61 20 39.*

Le ministère de la culture (Dai/Ddf) a participé à la création du **guide pratique des aides françaises et européennes au multimédia**, publié par Art 3 000.

Ce guide répertorie, sous forme de fiches, les différentes aides françaises et européennes auxquelles peuvent prétendre les acteurs du multimédia et comporte en préliminaire un chapitre présentant, en français, anglais et allemand, la politique du ministère de la culture dans le domaine des nouvelles technologies.

*137 pages, 120 F / Art 3 000. Rens : 01 30 70 61 45.*

**Culture/Université. Le partenariat entre institutions culturelles et universités : objectifs - modalités - perspectives**, ouvrage réalisé par Jean-Marc Lauret, chargé de mission à la ddf, en collaboration avec Valérie Becquet, étudiante en doctorat de sciences de l'éducation.

Les premières actions de coopération entre établissements d'enseignement supérieur et institutions culturelles datent des années 80. En intégrant, dans le texte du protocole d'accord du 17 novembre 1993 consacré à l'éducation artistique, un long paragraphe sur l'action culturelle à l'université, les ministres chargés de la culture et de l'enseignement supérieur ont voulu marquer la nécessité d'étendre ces actions à un plus grand nombre d'universités et d'équipes artistiques et culturelles. La publication de cet ouvrage s'inscrit dans cette perspective. Y

sont abordées les questions de fond, toujours en débat, et un panel d'expériences qui montrent la diversité des coopérations. L'ouvrage se veut un outil d'évaluation de l'existant d'impulsion de nouveaux projets.

*En librairie et auprès de l'association Art+ Université+Culture (Athénium, BP 138, 21004 Dijon), 200 p., 80 F (+ 25 F emballage et port).*

**Sortie du Guide des secteurs sauvegardés.** Co-édité par les ministères de la culture et de l'équipement, le guide des secteurs sauvegardés vient de paraître. Cet ouvrage est un véritable outil d'aide à la décision

Instrument de protection exceptionnel, légué par André Malraux il y a maintenant 35 ans, le secteur sauvegardé et son plan de sauvegarde et de mise en valeur, ont été institués pour éviter la destruction des centres urbains anciens.

Il existe actuellement 88 secteurs sauvegardés : ce sont le plus généralement des villes historiques, des centres anciens marqués par une longue histoire urbaine, des tissus urbains exceptionnels postérieurs au 18<sup>e</sup> siècle.

Sur chacun de ces centres anciens et ces villes historiques, est entreprise, sous la responsabilité de l'Etat et en étroite association avec la commune concernée, une démarche urbaine spécifique fondée sur la conservation, la restauration et la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine urbain.

Le guide présente l'ensemble de cette procédure de protection de façon claire et richement illustrée d'exemples.

*Rens : Dominique Masson, da, 01 40 15 32 40.*

**La IV<sup>e</sup> République - Histoire, recherches et archives**, titre d'un important dossier réunissant cinquante spécialistes de la IV<sup>e</sup> République, à l'initiative du centre historique des archives nationales et sous la direction du professeur Jean-Jacques Becker assisté d'Agnès Callu, Vincent Duclert et Patricia Gillet. Il s'agit de concevoir un outil de référence pour l'histoire d'un régime et d'une époque qui intéressent de nombreux chercheurs et dont une partie importante des archives est aujourd'hui accessible, et d'accroître la vocation scientifique de la direction des archives de France, son souci de l'histoire contemporaine et sa collaboration avec l'université, l'école et les historiens.

écouter, voir

La revue *Historiens & Géographes* éditée par l'association des professeurs d'histoire et de géographie a soutenu dès l'origine ce projet : transmettre une connaissance approfondie des sources, des méthodes et des lectures d'une République qui a su moderniser la France et mobiliser les Français, en dépit du contexte international tendu, des guerres coloniales et d'une fin parfois qualifiée de "suicidaire".

Publié par de la revue *Historiens & Géographes*. n°357 (mars-avril) - n°358 (mai-juin) - n°359 (juillet-août 1997). Rens : Lionel Prévot, daf, 01 40 27 62 10.

**Archives de l'équipement, état des versements aux archives nationales**, établi sous la direction de Vincent Maroteaux. Ce volume donne l'état, à jour au 31 décembre 1996, des archives versées aux archives nationales par le ministère de l'équipement et par les services qui l'ont précédé (ancienne administration des Ponts et Chaussées devenue ministère des travaux publics après 1830, ministère de la reconstruction et de l'urbanisme créé en 1945).

Paris, la *Documentation française*, 1997, 312 p., 190 F. Rens : Lionel Prévot, daf, 01 40 27 62 10.

*Nouvelles de la ville* est un cycle d'ateliers d'écriture mené par l'association *Dédicaces* en partenariat avec les bibliothèques municipales de Grenoble et soutenue par le ministère de la culture (drac Rhône-Alpes). Le recueil de textes *de passage...* présente le travail réalisé à Point d'Eau avec les personnes sans domicile fixe lors d'un atelier d'écriture animé par Philippe Renard.

Un second recueil restituant le travail de cinq autres ateliers paraîtra en octobre à l'occasion du *Temps des Livres*.

Rens : direction des bibliothèques, 04 76 86 21 10.

## rencontres

Accompagnant la conférence des ministres de l'inforoute (19 au 21 mai 1997), le **Marché international des inforoutes et du multimédia** s'est tenu à Montréal, du 21 au 23 mai 1997.

Le ministère de la culture représenté par le dai, la Dglf, la mission recherche et technologie et le Cnc, a présenté divers sites et cédéroms dans un espace France auquel participaient, le ministère des affaires étrangères, le ministère de l'industrie, de la poste et des télécommunications et le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les divers sites présentés par le ministère étaient le serveur Culture, le site de la bibliothèque nationale de France, le "Studio en ligne" (site web de l'institut de recherche et de coordination acoustique-musique). Un logiciel d'interrogation multilingue, en langage naturel sur l'Internet (Spirit) et deux cédéroms *découverte de l'Ircam* et *le Sénégal de Youssou N'Dour* pouvaient également être consultés.

Deux récompenses ont été attribuées à des produits présentés sur l'espace France : l'un au ministère de la culture (la délégation générale à la langue française) qui montrait le

logiciel d'ingénierie : Spirit, Mim d'or dans la catégorie multilingue ; l'autre au ministère de l'éducation nationale pour le cédérom *l'océan des origines* cédérom d'or dans la catégorie publication de référence pour le grand public.

Ce salon a aussi été l'occasion de rappeler la coopération franco-québécoise dans le domaine des autoroutes de l'information. Madame Beaudoin, ministre de la culture et des communications et ministre responsable de l'autoroute de l'information a présidé à la signature d'un nouvel accord de coopération entre le France et le Québec (34 accords de coopération ont été conclus depuis la signature, par Lucien Bouchard et Alain Juppé, de l'accord relatif aux autoroutes de l'information et aux technologies connexes). Cet accord concerne la firme québécoise Micro Intel et la société française 3001 multimédia pour la réalisation de deux premiers titres d'une collection sur des grandes figures de la francophonie : Léopold Sedar Senghor et René Levesque.

Rens : Dai, Dominique Piot-Morin, 01 40 15 37 22.  
Fax : 01 40 15 37 40.

## Colloques

**Les Rencontres direction de l'architecture - Services départementaux de l'architecture et du patrimoine.** L'architecture et les espaces protégés (abords de monuments historiques, secteurs sauvegardés, zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager), relevant de la compétence du ministère de la culture, ont été attribués à la direction de l'architecture par décret du 22 mars 1996.

Dès sa nomination à la tête de cette nouvelle direction, François Barré, a souhaité rencontrer l'ensemble des services départementaux de l'architecture et du patrimoine (Sdap) conjointement avec la direction de l'administration générale et la direction du patrimoine.

Cette réunion a été l'occasion pour le directeur de l'architecture d'exposer les grandes orientations de sa politique en matière d'architecture et d'espaces protégés : qualité architecturale et urbaine, prise en compte de la ville dans sa totalité, souci du développement de la concertation et du partenariat avec les acteurs locaux et leurs

### Rectificatif

Le colloque *La culture française vers l'an 2000*, proposé par le ministère italien des biens culturels, prévu initialement les 12 et 13 juin, se tiendra à Rome les 6 et 7 novembre 1997.  
Rens : Odile Canale, dai, 01 40 15 37 16.



conséquences sur les missions et le positionnement des Sdap.

Trois nouvelles rencontres, réunissant chacune environ le tiers des architectes en fonction dans les Sdap ont été organisées avec le concours de l'association des Abf, les 17 et 24 mars et le 29 avril 1997.

Ces réunions ont permis de mieux connaître ces nouveaux services du ministère de la culture, de proposer aux architectes des bâtiments de France une réflexion et des échanges sur des thèmes d'actualité

Un compte-rendu détaillé des débats et conclusions sera disponible dans le courant de l'été auprès de la sous-direction des espaces protégés et de la qualité architecturale et urbaine à la direction de l'architecture.

La 5<sup>e</sup> conférence européenne des archives, organisée par les associations professionnelles d'archivistes des pays européens, s'est tenue à Barcelone du 27 au 30 mai 1997, sur le thème *Les bases du métier*. Elle a rassemblé environ 600 participants.

Trois thèmes figuraient au programme : la conservation des archives, leur traitement, les usagers des archives. La séance sur le traitement des archives a permis de rappeler le principe de respect des fonds (exposé de Michel Duchéin, inspecteur honoraire des archives de France) et d'étudier les questions de collecte, de tri, de description et d'indexation des documents d'archives. Enfin, la séance consacrée aux usagers a évoqué les attentes des différents publics ainsi que les difficultés posées par l'existence du droit à l'information et du respect des données confidentielles.

En clôture de la conférence, Erik Norberg, directeur des archives de Suède, a présenté la résolution sur l'accès aux archives élaborée dans le cadre du Conseil de l'Europe.

La conférence s'est terminée par l'annonce du prochain congrès international des archives qui se tiendra à Séville du 22 au 28 septembre 2000 sur le thème *Les archives dans la société de l'information à l'aube du nouveau millénaire*.

Rens : Christine Nougaret, *daf*, 01 40 27 63 32.

## festivals

L'édition 1997 du *Temps des Livres*, manifestation nationale organisée par le ministère de la culture et de la communication, aura lieu cette année du 10 au 20 octobre. Le *Temps des Livres* compte 4000 manifestations en France et à l'étranger. Durant ces dix journées, des milliers de partenaires imagineront des manifestations de sensibilisation à la lecture : salons, foire du livre, événements littéraires, lectures publiques, concours... La fête touchera aussi des lieux où l'accès à la lecture est primordial, comme le milieu pénitentiaire.

Parallèlement à la diversité des initiatives régionales, le ministère de la culture et de la communication orchestrera trois opérations phares à l'échelon national : *la tribune des jeunes lecteurs* ; *le temps des livres à l'hôpital* ; *le week-end des libraires* (18-19 octobre).

Cette année la réalisation du visuel du *Temps des Livres* a été confiée à François Bourgeon, bien connu des amateurs de bande-dessinée pour ses séries publiées chez Casterman, *Passagers du vent* et *Les compagnons du crépuscule*. En octobre 1993, en collaboration avec Claude Lacroix, paraît le premier des deux ouvrages consacrés au *Cycle de Cyann : La source et la sonde*. Le second volume de ce cycle sera publié le 8 octobre 1997 sous le titre : *Six saisons sur Îlo*. Pour le *Temps des Livres*, François Bourgeon a imaginé des îlots de lecture qui se regroupent et forment de véritables tours de livres, comme autant de lumières dans l'aube. Au sommet de ces tours les lecteurs se rassemblent autour des livres...

Rens : Commissariat général du Temps des Livres, Cnl, 01 49 54 68 64.

Festival de Yokohama : le cinéma français au Japon. De tous les pays d'Asie, le Japon est celui qui manifeste le plus d'intérêt et de curiosité pour le cinéma français. Un chiffre : il sort chaque année au Japon 30 à 40 films français.

En plus des professionnels, qui sont très intéressés par la bonne santé du cinéma français (20 sociétés distribuent plus ou moins régulièrement des films français), le public répond toujours présent : en 1995, les films français ont attiré 500 000 spectateurs et ont généré près de 40 millions de francs, ce qui place le Japon au niveau des plus gros marchés européens.

Dans un pays où les stars ont conservé toute leur aura, la renommée des acteurs français a réussi à passer frontières et océans : Alain Delon, mais aussi les représentants de la jeune génération comme Sophie Marceau, Emmanuelle Béart ou Carole Bouquet, témoignent de la vitalité du cinéma français au Japon.

Le festival de Yokohama constitue le fer de lance de l'action d'Unifrance (organisme spécialisé dans l'exportation des films français) dans la région. Depuis 1993, Unifrance choisit une quinzaine de films et les présente devant un public payant. La fréquentation ne cesse de progresser, ce qui est un premier gage de réussite. Mais surtout, ce festival annuel tend à créer l'événement : les professionnels japonais, distributeurs et exploitants, planifient la sortie des films qu'ils achètent (la plupart d'entre eux font partie de la sélection effectuée par Unifrance) en fonction des dates du festival.

## concours

Le jury d'architecture pour la construction de l'école d'architecture de Tours, s'est réuni le mercredi 18 juin 1997.

Parmi les quatre équipes sélectionnées - Alain Sarfati, Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart, Nasrine Seraji et Jean-Claude Pondevie - le projet présenté par Jean-Claude Pondevie a été désigné lauréat.

L'école d'architecture de Tours, pour laquelle le ministère de la culture (da) est maître d'ouvrage, s'inscrit dans le projet de création de trois nouvelles écoles destinées à mieux équilibrer l'offre de formation en matière d'architecture. L'enveloppe financière globale pour cette opération est de 60 MF.

L'architecte lauréat, Jean-Claude Pondevie est né le 21 juillet 1942. Il s'intéresse à la scénographie de musée et a réalisé plusieurs commandes d'architecture publique en Loire-Atlantique. Derniers concours rendus : l'Espace polyvalent de Derval, Loire atlantique (projet lauréat), le Frac de Nantes, 1997 (résultat en attente).

## nominations

**CHRISTINE NOUGARET**, conservateur en chef du patrimoine, vient de se voir confier le poste de chargée de mission aux relations internationales à la direction des archives de France. Christine Nougaret a été successivement : archiviste de la ville de Nantes de 1982 à 1991 ; conservateur au service technique de la direction des archives de France, chargée des instruments de recherche de 1991 à 1995 ; responsable du Caran (centre d'accueil et de recherche des archives nationales) de 1995 à 1997.

**OLIVIER DEBRÉ** (peintre), **MICHEL DEVILLE** (cinéaste) et **PHILIPPE HERSANT** (compositeur) ont été nommés au conseil artistique de la Casa de Velasquez, pour un mandat de trois ans.

**DENIS BERNAT**, précédemment chef du département des enseignements à la délégation aux arts plastiques, est nommé secrétaire général du musée national du château de Compiègne et du musée national de la coopération franco-africaine.

**JEAN-PIERRE GANIER**, précédemment adjoint au chef du bureau des personnels administratifs, techniques, de surveillance et des affaires sociales de la direction des musées de France, est nommé chef du bureau.

**ANNIE-CLAIRE PANKOWSKI**, précédemment conseiller pour l'action culturelle à la drac Picardie, rejoint le service du développement culturel de la drac Ile-de-France où elle est conseiller pour le développement culturel en milieu scolaire.

**CHRISTIAN BROSSARD**, précédemment adjoint au chef du bureau des affaires immobilières à la direction des affaires générales est nommé secrétaire général chargé des affaires budgétaires et de personnel au département de l'information et de la communication du ministère de la culture.

## Glossaire

**Afaa** : association française d'action artistique, **Bnf** : bibliothèque nationale de France, **Bpi** : bibliothèque publique d'information, **Cnap** : centre national des arts plastiques, **Cnc** : centre national de la cinématographie, **Cnl** : centre national du livre, **Cnmhs** : caisse nationale des monuments historiques et des sites, **Cnp** : centre national de la photographie, **Crl** : centre régional des lettres, **Da** : direction de l'architecture, **Daf** : direction des archives de France, **Dag** : direction de l'administration générale, **Dai** : département des affaires internationales, **Dap** : délégation aux arts plastiques, **Ddf** : délégation au développement et aux formations, **Dep** : département des études et de la prospective, **Dglf** : délégation générale à la langue française, **Dic** : département de l'information et de la communication, **Dll** : direction du livre et de la lecture, **Dmd** : direction de la musique et de la danse, **Dmf** : direction des musées de France, **Dp** : direction du patrimoine, **Drac** : direction régionale des affaires culturelles, **Dts** : direction du théâtre et des spectacles, **Ensad** : école nationale supérieure des arts décoratifs, **Ensb-a** : école nationale supérieure des beaux-arts, **Ensci** : école nationale supérieure de création industrielle, **Rmn** : réunion des musées nationaux, **Sdap** : service départemental de l'architecture et du patrimoine.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Dominique Lefebvre.  
RÉDACTEUR EN CHEF : Françoise Pams. RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Patrick Ciercoles. RÉDACTION : Paul-Henri Doro 01.40.15.83.65, Sophie de Castelnau 01.40.15.82.95, Florent Thiboult 01.40.15.81.41. COMITÉ DE RÉDACTION : Jacques Bordet, Didier Cossé, Robert Fohr, Nicole Gasser, Brigitte Jais, Amal Lahlou, Martine Lehmanns, Dominique Lesterlin, Laurent Maillaud, Catherine Merlhiot, Lionel Prévot, Anne Racine, Jacques Vincent. MISE EN PAGE (PAO) : Sophie de Castelnau. Pour recevoir la lettre d'information, adresser une demande écrite au Dic, ministère de la Culture, 3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01. Fax : 01.40.15.81.72. CONCEPTION GRAPHIQUE : Polytechniques. IMPRIMEUR : Maulde et Renou. NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE : 1290 AD. Nouvelle série. Le numéro : 2 F. TIRAGE : 29 000 ex. MINITEL : 3615 Culture. INTERNET : <http://www.culture.fr>